



## **COMMUNIQUE n°9**

**Du jeudi 7 mai 2020 à 14h**

Protocole sanitaire mis en place pour l'accueil des élèves de Grande Section, CP et CM2 à l'école Jeanne d'Arc à compter du jeudi 14 mai.

Après enquête auprès des parents des élèves de GS, CP et CM2 des élèves de Sainte Cécile, nous avons pris la décision de ne pas rouvrir l'école pour le moment.

Ce protocole ci-dessous a été soumis et approuvé à l'unanimité par le CSE (représentants du personnel) et les présidents des parents d'élèves de l'ensemble scolaire.

Il est basé sur 4 points essentiels :

### **1. Le maintien de la distanciation physique :**

- a. Le mobilier dans chaque classe a été réorganisé de façon à respecter une distance de un mètre au moins entre chaque élève
- b. L'effectif sera de 10 élèves par classe maximum en maternelle
- c. L'effectif sera de 15 élèves par classe maximum en primaire
- d. Les déplacements seront limités dans la classe
- e. Pas de prêt de matériel entre élèves
- f. Les porte-manteaux collectifs ne seront plus utilisés
- g. Chaque élève aura sa place attribuée

### **2. Application des gestes barrières :**

- a. Les enfants devront se laver les mains en arrivant à l'école, avant et après la récréation, avant et après avoir toussé ou éternué, avant et après avoir été aux toilettes, en partant de l'école
- b. Utiliser un mouchoir à usage unique (chaque famille fournira à son enfant des mouchoirs jetables)
- c. Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- d. Se dire bonjour sans se serrer la main ou s'embrasser

### **3. La limitation du brassage des élèves :** (le fait que les élèves ne se croisent pas dans les couloirs, aux toilettes et que les groupes ne se mélangent pas pendant les récréations)

- a. L'accueil et la sortie de l'école se feront avec des horaires décalés (les parents des élèves concernés seront informés directement des horaires par les enseignants)
- b. Les récréations se feront en décalé

- c. Les élèves pourront accéder aux toilettes en nombre limité et seront encadrés par un adulte
- d. Un sens de circulation a été mis en place de sorte à ce que les élèves ne puissent pas se croiser

#### **4. L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux**

- a. Les espaces communs et le mobilier seront désinfectés chaque jour avec des produits conformes aux normes demandées
- b. Les salles seront aérées plusieurs fois par jour

#### **Autres consignes à respecter :**

##### POUR LES ADULTES DE L'ETABLISSEMENT

- Les adultes de l'établissement porteront un masque et une visière

Du gel hydro-alcoolique sera à disposition dans chaque salle de classe ainsi qu'à l'entrée de l'école primaire et de l'école maternelle

##### POUR LES PARENTS

- Les parents doivent s'engager à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un COVID 19
- Les parents devront prendre la température chaque matin. A partir de 37,8°, ils ne doivent pas envoyer leur enfant à l'école
- Les parents devront revoir avec leur enfant les gestes barrières, de distanciation sociale et d'hygiène des mains la veille de la reprise
- Les parents ne seront pas autorisés à entrer à l'intérieur des locaux de l'école

##### LA RESTAURATION

- Un protocole a été mis en place par la société sodexo.

#### ***Avant le repas :***

- Le personnel s'assurera du nettoyage de désinfection approfondi du matériel, des équipements communs et des locaux
- Un traçage au sol sera matérialisé pour une distanciation de 1 mètre de chaque convive à l'entrée du restaurant
- Distanciation de 1 mètre sur chaque table.
- Mise en sécurité du personnel (tenue de travail , masque, gant, visière anti projection, blouse jetable)
- Le restaurant sera aéré avant la prise de repas

#### ***Au moment du repas :***

- Les adultes veilleront au respect du lavage des mains des enfants avant et après le repas
- passage par classe de 15 élèves à l'entrée du self avec une distanciation de 1 mètre (marquage au sol)
- gestion du matériel collectif : mise en place des couverts, verres, et assiette par l'équipe Sodexo.

- L'entrée, le fromage, le dessert et le plat chaud seront distribués par le personnel de l'OGEC.
- Le débarrassage de la vaisselle sera réalisé par le personnel OGEC et entreposé sur un chariot puis le personnels SODEXO prendra en charge le chariot afin d'effectuer le protocole de nettoyage et désinfection.

***Après le repas :***

- Le nettoyage et la désinfection approfondie du matériel, des équipements communs et des locaux seront réalisés par les personnels de l'OGEC sur le restaurant des maternelles.
- Le nettoyage et la désinfection du matériel, des équipements communs et des locaux seront réalisés par le personnel de Sodexo sur le restaurant des primaires.
- Le restaurant sera aéré.

**Informations complémentaires :**

En fonction des consignes à venir qui seront données par le gouvernement, nous vous tiendrons informés des dates de reprise des autres niveaux de l'école.

En ce qui concerne le collège, les lycées ainsi que les internats, nous vous tiendrons également informés des éventuelles dates de reprise dès que nous aurons de nouvelles directives.

Eric DIDIO, Chef d'établissement du collège et des lycées  
Dominique LAZZARINI, Chef d'établissement des écoles